

Client n° 276400

N°TVA:

M. CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRILLE
46230 CIEURAC



FACTURE n° 09040123 du 31/01/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 19736043 DU 6/01/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par eric								
V/REF: CHANTIER 42371 JAROS								
146045.04	KNAUF STANDARD KS BA13 300/120	21,60	M2		2,98	64,37		
	dont Eco-Contribution					(2,59)		
175005.01	LISSE POUR FOURRURE-3,00ML GYPSO	12	ML		0,67	8,04		
	dont Eco-Contribution					(0,12)		
175002.11	FOURRURE F47-3,00ML GYPSO	24	ML		0,78	18,72		
	dont Eco-Contribution					(0,24)		
BON N° 19736107 DU 9/01/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par ERIC								
76162.01	LAME EXPERT AIZ32AIT	1	U		26,43	26,43		
BON N° 19736183 DU 14/01/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par eri								
146051.01	KNAUF HYDRO KH BA13 250/120	6	M2		7,30	43,80		
	dont Eco-Contribution					(0,72)		
174985.01	RAIL 48-3,00ML GYPSO	3	ML		0,70	2,10		
	dont Eco-Contribution					(0,03)		
174894.01	MONTANT 48/35-2,50ML GYPSO	10	ML		0,85	8,50		
	dont Eco-Contribution					(0,10)		
BON N° 19736215 DU 15/01/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par CECILE								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 276400

N°TVA:

M. CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRAILLE
46230 CIEURAC



FACTURE n° 09040123 du 31/01/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
486950.01	SCIE A GUICHET ACIER 165MM GYPSO	1	U		17,29	17,29		
628917.01	TRAPPE METAL LAQUEE BLC 30/30 GYPSO	1	U		32,24	32,24		
	dont Eco-Contribution					(0,01)		
BON N° 15836430 DU 16/01/26 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par ERIC								
681393.01	BP PREPEINT REC.204/ 73 C7 CLE DP	2	U		95,61	191,22		
	dont Eco-Contribution					(0,86)		
BON N° 19736254 DU 19/01/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par CECILE								
5627.01	MANDRIN AUTOMATIQUE 13MM QUEUE SDS+	1	U		46,48	46,48		
BON N° 19736267 DU 19/01/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par ERIC								
1634.01	COUDE MF 87°30 D 40 UCH8	1	U		1,55	1,55		
1625.01	COUDE MF 67°30 D 40 UCH6	1	U		1,86	1,86		
1702.01	REDUCTION EXT.EXC.MF D 50/ 40 UIJ1	1	U		1,01	1,01		
1696.01	REDUCTION INCOR.MF D50/40 UIJ	1	U		0,91	0,91		
551414.01	VIS AG+TF POZ.AB.4/ 50/30 (500)EDIA	1	U		4,00	4,00		
	dont Eco-Contribution					(0,03)		
BON N° 15836512 DU 20/01/26 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par ERIC								
V/REF: CHANTIER 62739 POUSSOU								
174985.01	RAIL 48-3,00ML GYPSO	6	ML		0,70	4,20		
	dont Eco-Contribution					(0,06)		
BON N° 19736318 DU 21/01/26 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par CECILE								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

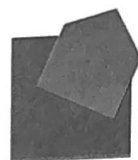
NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson



Client n° 276400

M. CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRAILLE
46230 CIEURAC



N°TVA:

FACTURE n° 09040123 du 31/01/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
11618.01	COLLE PATE HP -SEAU 25KG EDILIS	1	U	31,42	31,42		
233682.01	MAILLET CARRELEUR BLANC D65MM	1	U	7,53	7,53		
	dont Eco-Contribution				(0,05)		
260263.01	EPONGE DE CARRELEUR 15/10/8CM	1	U	2,34	2,34		
BON N° 15836666 DU 22/01/26 ENLEVE AG. CAHORS							
Signé par MME CAMPOS							
681393.02	BP PREPEINT REC.204/ 73 C7 CLE GP	1	U	95,61	95,61		
	dont Eco-Contribution				(0,43)		
BON N° 19736350 DU 22/01/26 ENLEVE AG. LALBENQUE							
Signé par eric							
174985.01	RAIL 48-3,00ML GYPSO	12	ML	0,70	8,40		
	dont Eco-Contribution				(0,12)		
BON N° 19736422 DU 27/01/26 ENLEVE AG. LALBENQUE							
Signé par CECILE							
786643.01	ENDUIT DE BOUCHAGE -5KG PAREX	1	U	12,19	12,19		
146045.05	KNAUF STANDARD KS BA13 240/120	2,88	M2	2,98	8,58		
	dont Eco-Contribution				(0,35)		
BON N° 19736447 DU 28/01/26 ENLEVE AG. LALBENQUE							
Signé par ERIC							
87862.04	RONDEC PROBOBW BLC BRILLANT -2,5ML	10	ML	2,62	26,20		
	dont Eco-Contribution				(0,10)		
628950.01	CROISILLON LG/PL 1,5MM (300) EDILIS	2	U	2,93	5,86		
	dont Eco-Contribution				(0,04)		
BON N° 19736493 DU 30/01/26 ENLEVE AG. LALBENQUE							
Signé par ERIC							

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.



Client n° 276400

N°TVA:

M. CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRILLE
46230 CIEURAC



FACTURE n° 09040123 du 31/01/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
11618.01	COLLE PATE HP -SEAU 25KG EDILIS	1	U	31,42	31,42		
	FRAIS FIXES				5,00		
	Total Eco-Contribution				(5,85)		

Veuillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte.
Carte N°2921001223978 Eric CAMPOS

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
707,27	20,00% 141,45	848,72	28/02/26	L.C.R.	17807 00832 75421857516 41

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.